

APPEL A CANDIDATURE POUR LA CONCEPTION DU LOGO DE LA BIENNALE DES ARTS ACP

La biennale des arts ACP, association marseillaise née à la fin de l'année 2008, lance son premier appel à concours pour la création de son logo et de sa charte graphique.

Vous devrez créer la charte graphique et le logo de la biennale en partant de l'objet de l'association, de sa vision, et des valeurs qu'elle véhicule. Votre proposition sera étudiée par une sélection de 7 des membres de l'association selon les critères du cahier des charges suivant :

- Un jeu de couleur (noir, bleu, jaune) organisé à la Mondrian
- Travailler avec le lettrage des initiales de l'association 'ACP'
- Symboliser le mouvement
- Evoquer la liberté
- Développer un univers d'ouverture universaliste sur la diaspora

En contrepartie de son travail, l'association propose à l'artiste sélectionné, une soirée de lancement du logo (en décembre 2009) dans l'espace Aimé Césaire, espace d'art contemporain marseillais, où seront invités acteurs culturels, élus et journalistes de la région PACA. Cette soirée se déroulera à Marseille, dans un lieu dédié à l'art contemporain, autour d'une exposition des œuvres choisies du vainqueur de l'appel à concours.

Les valeurs et le projet :

Apolitique, la biennale des arts ACP a pour objet *le soutien au développement* des secteurs artistiques et culturels des pays de la zone A.C.P., ainsi que *la promotion et la diffusion* des arts et de la création artistique des cultures de la zone Afrique Caraïbes et Pacifique concernant les disciplines suivantes : arts visuels, architecture, design, artisanat, musique, danse, théâtre, littérature par le biais d'une biennale, sous la forme d'un appel à concours.

La question de la « *reconnaissance des Artistes* », est centrale dans l'objet de l'association ; Partant, elle cherchera à donner aux arts des zones ACP la place qui leur est due dans l'art contemporain, en définissant le travail de l'artiste d'un point de vue esthétique et non plus ethnologique. L'idée est de replacer l'art non occidental dans un concept d'art universel et le faire sortir de la représentation par exotique dans lequel il est enfermé, en le regardant d'un point de vue esthétique contemporain.

L'association, nourrie de membres de toutes nationalités, prône *l'égalité souveraine entre les membres et entre les partenaires ACP*, développe et encourage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion. Et c'est avec ce même principe qu'elle déclinera ses actions et les modes de présentation des artistes pour les événements qu'elle mettra en place. La connaissance des arts pouvant être un moyen fort de faire porter un regard différent sur l'Histoire d'un Peuple, et un moyen de faire entendre la place de

l'autre comme égal, l'association œuvrera de facto, à son niveau, au changement des représentations que l'occident a des peuples de la zone ACP.

Merci d'envoyer par courrier doublé par e-mail votre dossier aux adresses suivantes :

Att° Mlle Sémiramoth – 2 place Francis Chirat – 13002 Marseille et
biennaleacp@gmail.com

Votre dossier doit comporter

- 1/ 10 visuels récents de votre travail
- 2/ Un C.V.
- 3/ La description de votre démarche artistique
- 4/ Vos coordonnées mail/ téléphone / site internet

Condition de l'appel à concours : être originaire de la région ACP, résidant en métropole.

Date limite de la réception des dossiers : 15 juillet 2009

Nos contacts : Françoise Sémiramoth : 06 99 7575 86 / Joël : 06 85 90 38 87